Ministère fédéral
de l'Économie
et de l'Énergie

Conférence Numérique franco-allemande

Accélérer ensemble la transformation digitale de nos économies

13 décembre 2016, le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi), Berlin

#ensembledigital

Contenu

Éditos 2
Programme 6
Ateliers 10
Rapport commun du BJDW et du CNNum 16

Éditos

La numérisation constitue une nouvelle donne pour la course à la prospérité de demain. Les années à venir nous apprendront quel espace économique du monde comprend au mieux comment exploiter les possibilités offertes par la numérisation et s‘établira comme acteur clé dans le domaine de la quatrième révolution industrielle. De par leur forte tradition industrielle, l‘Allemagne et la France se trouvent dans une situation de départ favorable ; pour sortir gagnants de cette compétition numérique, nous devons toutefois résolument mettre à profit les chances offertes par la numérisation. Aussi la France et l’Allemagne s’engagent-elles conjointement en faveur du développement d’un marché intérieur du numérique ; elles encouragent les innovations technologiques aussi bien que le développement de nouveaux modèles d’affaires numériques et luttent pour une plus grande souveraineté des citoyens et des entreprises sur leurs données.

Le monde du travail fait également face à un profond changement. Certains emplois qui existent encore aujourd‘hui vont disparaître ou changer considérablement avec la numérisation, alors que des emplois complètement nouveaux vont apparaître. Le numérique doit par conséquent jouer un rôle croissant dans la formation scolaire, dans les professions réglementées modernes, qui sont préparées aux

défis de la numérisation, et dans un système de formation continue ouvert qui permet aux personnes ayant déjà une expérience professionnelle d'acquérir des qualifications ciblées.

La France et l'Allemagne ont toujours été les moteurs du processus d'unification européenne, et nous entendons assurer ce rôle dans le domaine de la numérisation également. L'Europe ne pourra conserver et améliorer sa position concurrentielle mondiale que si nous promouvons ensemble la numérisation.

La conférence numérique franco-allemande de l'année dernière à Paris a constitué un pas important dans la voie d'une coopération étroite en matière de numérisation. Il s'agit à présent de consolider les résultats obtenus à Paris, de poursuivre des projets communs et de donner un nouvel élan à la coopération. La conférence numérique franco-allemande, qui a lieu le 13 décembre 2016 à Berlin, peut apporter une contribution précieuse à cet objectif.

Sigmar Gabriel
Ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie

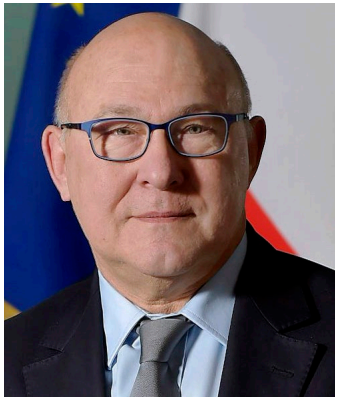

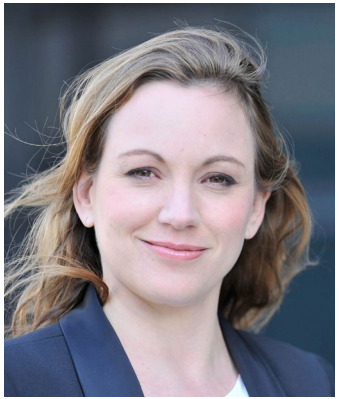

Le 13 décembre prochain se tient la deuxième conférence numérique franco-allemande, un peu plus d'un an après celle de Paris. Depuis, le rapprochement de nos écosystèmes numériques se poursuit à grands pas. L'inauguration du French Tech Hub de Berlin, la coopération entre nos plateformes industrielles, le montage d'un projet important d'intérêt européen commun dans le secteur de la nanoélectronique ou encore la création d'un label commun « Secure Cloud » démontrent le dynamisme des coopérations initiées par les acteurs français et allemands du numérique.

Ce nouveau rendez-vous entre l'Allemagne et la France est l'occasion de mettre en valeur ces progrès, d'approfondir ces coopérations et d'engager la réflexion sur les défis posés par la révolution numérique : développement d'une économie de la donnée dans un environnement sûr et ouvert, accélération de la transition numérique des PME et de l'industrie, ou encore soutien à la croissance des écosystèmes de start-ups.

Ensemble, l'Allemagne et la France représentent le 3ème PIB mondial pour un marché de 150 millions de consommateurs et leurs écosystèmes tech réunis ont le potentiel de se classer parmi les meilleurs du monde. Cette conférence contribuera à fédérer nos efforts afin de développer une approche bilatérale qui servira de moteur à l'Europe en vue de l'achèvement du marché unique numérique.

Michel Sapin
Ministre français de l'Économie
et des Finances

Axelle Lemaire
Secrétaire d'État française chargée
du numérique

Programme

8:30 – 10:30

Ateliers sur des champs de coopération franco-allemands dans le domaine de l'économie numérique, encadrées par Brigitte Zypries, la secrétaire d'État parlementaire au ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie

8:30

Allocution d'ouverture

Brigitte Zypries, la secrétaire d'État parlementaire au ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie
lieu: Aula, centre de conférences du BMWi

8:45 – 10:30

ateliers parallèles

1. atelier – „Plattform Industrie 4.0 and Alliance Industrie du Futur"
2. atelier – „Building a bridge between startup ecosystems in France and Germany"
3. atelier – „Clusterlab: The industrial future in the digital economy – in the context of open innovation"
4. atelier – „Towards a data driven economy"
5. atelier – „Intelligent networks"
6. atelier – „Pitching for Growth"
7. réunion bilaterale entre le Conseil National Numérique (CCNum) et Beirat Junge Digitale Wirtschaft (BJDW)

10:30

Pause café

lieu: Vestibül, centre de conférences du BMWi

11:00 – 14:00 **partie politique de la conférence**

lieu: Aula, centre de conférences du BMWi
Moderation: Sandra Berndt

11:00 **Allocution d'ouverture**

Sigmar Gabriel, ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie

11:20 **Allocution d'ouvertur**

Michel Sapin, Ministre français de l'Économie et des Finances

11:30 **Panel de discussion « Avenir de l'industrie européenne à l'ère de la transformation numérique »**

allocution introductive: Dr. Tanja Rückert, vice-président senior de SAP SE

Intervenants :

- **Sigmar Gabriel**, ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie
- **Michel Sapin**, Ministre français de l'Économie et des Finances
- **Dr. Henrik Hahn**, directeur stratégie de numération, Evonik Industries AG
- **Klaus Ahlborn**, comité central d'entreprise Airbus
- **Philippe Darmayan**, président ArcelorMittal France

12:15

Présentation et remise du rapport du comité consultatif « Jeunes entreprises du numérique » et du Conseil National Numérique

Prof. Dr. Tobias Kollmann et **Mounir Mahjoubi**

12:20

Panel de discussion « Créateurs numériques – Start-ups comme moteurs de l'innovation et de la numérisation »

allocution introductive: Dr. Torsten Oelke, directeur de CUBE
(membre du Beirat Junge digitale Wirtschaft)

Intervenants :

- **Matthias Machnig**, Secrétaire d'État au Ministère Fédéral de l'Économie et de l'Énergie
- **Axelle Lemaire**, secrétaire d'État française chargée du numérique
- **Dr. Tom Kirschbaum**, fondateur et directeur de door2door/ally
  (membre du Beirat Junge digitale Wirtschaft)
- **Andreas Kunze**, fondateur et directeur de Konux
- **Marie Ekeland**, président de Daphni (fond de venture capital)
- **Paulin Dementhon**, CEO de Drivy

13:10	**Visite du président français François Hollande et de la chancelière fédérale Dr. Angela Merkel, accompagnés par Sigmar Gabriel, ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie et de Michel Sapin, ministre français de l'Économie et des Finances d'une exposition sur les innovations allemandes et françaises de l'économie numérique (retransmission de la visite dans la salle plénière (Aula))**
13:20	**Clôture des discussions**
13:25	**Discours** **François Hollande**, Président de la République française
13:40	**Discours** **Dr. Angela Merkel**, Chancelière fédérale de la République fédérale d'Allemagne
14:00	**Networking et buffet** lieu: Vestibül, centre de conférences du BMWi

Veuillez noter qu'il pourrait y avoir des changements de dernière minute!

Ateliers

La mondialisation change le monde. Tous les domaines de la vie sont concernés. Cette évolution mondiale place la politique et la société devant de grandes tâches. Leur accomplissement nécessite des partenaires forts. La France et l'Allemagne montrent depuis de nombreuses années, de quelle façon les défis peuvent être résolus en coopérant étroitement. Cela vaut également pour la numérisation qui concerne dans la même mesure la France et l'Allemagne. Les échanges entre les deux pays sont multiples et variés à différents niveaux et la conférence numérique commune organisée l'année dernière à Paris a initié des coopérations importantes et pleines de succès, qu'il convient désormais de poursuivre et d'approfondir. La conférence numérique franco-allemande de cette année, qui se tient à Berlin, en offre une bonne occasion.

Brigitte Zypries

Secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre fédéral
de l'Économie et de l'Énergie

Atelier 1 : « Platform Industrie 4.0 and Alliance Industrie du Futur »

En octobre 2015, la première pierre de la coopération entre les initiatives Plateforme Industrie 4.0 et Alliance Industrie du Futur a été posée à Paris. Depuis, les deux pays ont continué d'approfondir leur coopération dans le domaine du numérique et l'ont doté d'un plan d'action commun lors de la foire de Hanovre en 2016. Cet atelier est axé sur quatre domaines thématiques centraux:

Normalisation

L'objectif de la coopération franco-allemande est d'harmoniser la normalisation au niveau international. Cela permet d'éliminer les obstacles à la production interconnectée. Les deux pays ont déjà formé un groupe de travail, qui va continuer de développer le modèle d'architecture de référence RAMI 4.0. En outre, la discussion porte aussi sur la possibilité de lister les normes individuelles dans une « Library of Standards » afin d'observer à quels endroits des normes manquent ou se recoupent.

Scénarios et exemples d'utilisation

Les deux initiatives se consacrent déjà de manière intensive à l'élaboration d'une liste de scénarios d'utilisation communs. Jusqu'à présent, douze scénarios ont été conçus en Allemagne et en France, qui décrivent le futur de l'Industrie et les nouveaux défis qu'elle pose. Ces scénarios sont approfondis et classés dans un système d'ordre général.

Technologie et infrastructure de test

Une autre pierre angulaire de l'initiative franco-allemande est le développement d'un concept visant les échanges d'expérience ainsi que l'instauration de centres de test communs. Ces centres peuvent soutenir les petites et moyennes entreprises dans la mise en œuvre de leurs projets et stratégies. Afin de faire avancer ce processus, une « Roadmap » doit être élaborée visant la création des centres de test.

Formation et changements concernant les compétences requises et l'organisation du travail

Les partenaires souhaitent continuer à travailler étroitement dans le domaine de la formation initiale et continue des travailleurs qualifiés. L'objectif est que les universités tout comme les établissements de recherche extra-universitaires des deux pays développent et proposent des offres de formation communes.

Plateforme Industrie 4.0

La Plateforme Industrie 4.0 est le réseau central en Allemagne pour faire avancer la transformation numérique dans la production. En coopération avec les milieux politique, économique, scientifique, les syndicats et les associations, plus de 300 acteurs provenant de 159 organisations participent activement à la plateforme. En tant que l'un des plus grands réseaux internationaux et nationaux, elle aide les entreprises allemandes, en particulier les petites et moyennes entreprises, à mettre en place l'Industrie 4.0 et à diffuser son utilisation. Elle leur donne un élan décisif en présentant de nombreux exemples pratiques, des recommandations d'action concrètes et des lieux de test. Les nombreuses coopérations internationales de la plateforme soulignent son rôle majeur dans les discussions internationales portées sur le thème Industrie 4.0. Vous trouverez des informations complémentaires sur le site www.plattform-i40.de.

Alliance Industrie du Futur

L'Alliance Industrie du Futur, créée en juillet 2015, réunit l'industrie, le secteur numérique et les instituts scientifiques, qui suivent un objectif commun: Placer la France à la tête du processus de restructuration industriel mondial. L'Alliance Industrie du Futur a comme mission de mettre en œuvre le projet national « Industry of the Future », introduit par le gouvernement français en avril 2015, dans le cadre des mesures de restructuration du « New Face of Industry in France ». Dans un monde, dans lequel de nouvelles utilisations reposent sur des structures numériques, la fabrication additive, de nouveaux matériaux et la robotique avancée et dans lequel les

lignes de séparation entre l'Industrie et les services sont de moins en moins claires, l'Alliance Industrie du Futur doit soutenir les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires, de leur organisation et de leur structure ainsi que pour le marketing. Veuillez contacter Tahar Melliti, directeur général de l'Alliance Industrie du Futur pour de plus amples informations (tahar.melliti@industrie-dufutur.org).

Atelier 2: « Building a bridge between start-up ecosystems in France and Germany »

Dans le cadre de cet atelier animé, les participants discutent de possibilités offrant une meilleure articulation des écosystèmes de start-ups allemands et français. L'atelier est axé sur l'identification des obstacles principaux au développement de start-ups prospères dans les deux pays et sur la façon dont ils peuvent être supprimés. Un aspect important est la mise en réseau des start-ups des deux pays entre elles et avec d'autres acteurs issus des deux écosystèmes de start-ups, en particulier les incubateurs, les accélérateurs, les créateurs d'entreprises et les sociétés de capital-risque.

Atelier 3 : « Clusterlab: The industrial future in the digital economy – in the context of open innovation »

Lors de cet atelier, les acteurs des pôles d'innovation français et allemands discutent ensemble de leur propre rôle dans le processus d'innovation à l'ère de « l'innovation ouverte » (Open Innovation). La discussion est axée sur les potentiels de coopération entre les deux pays dans l'économie numérique à l'échelle européenne. Elle porte en particulier sur les chances et opportunités concrètes offertes par les programmes de l'UE, Horizon 2020 et COSME 2017, les expériences acquises jusqu'à présent et les possibilités d'une coopération bi- et multilatérale à l'avenir.

Résultat de la conférence numérique franco-allemande de 2015, le « point de contact franco-allemand pour les coopérations entre clusters », dont le siège est situé dans la société GTAI à Paris (Germany Trade & Invest), sera brièvement présenté au moment des salutations. Le point de contact sert d'antenne d'accueil pour les pôles français et les aide dans leur recherche de pôles allemands appropriés pour des projets communs.

Atelier 4: « Towards a data driven economy »

L'atelier se penche sur les possibilités offertes par la coopération bilatérale dans l'économie orientée par les données. Des initiatives communes doivent permettre d'assurer une plus grande transparence sur le marché pour une sécurité des services infonuagiques, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Il convient aussi de promouvoir les certifications de la protection des données comme moyen efficace de soutien des applications infonuagiques dans l'économie et ce dans le cadre du règlement européen de base relatif à la protection des données.

Les initiatives de normalisation allemandes et françaises, qui développent de nouvelles technologies et répondent dans un même temps aux exigences des dispositions relatives à la protection des données, figurent au cœur du domaine Big Data. En outre, cet atelier permet un premier échange d'opinion concernant les thèmes Open Innovation et Open Data.

Atelier 5 : « Intelligent networking »

L'atelier s'adresse aux stratégies allemandes et françaises dans le domaine de la mise en réseau intelligente, c'est-à-dire de la numérisation coopérative au sein et entre les secteurs d'utilisation importants. En font notamment partie les domaines importants tels que l'éducation et la formation, l'énergie, la santé, l'administration publique et les transports. Lors de cet atelier, les objectifs, les stratégies et les mesures de mise en réseau intelligente en France et en Allemagne sont expliquées et discutées. À partir de là, la discussion porte sur les connaissances que les deux pays peuvent s'apporter et sur la façon dont la mise en réseau intelligente peut se concrétiser et être approfondie, notamment sous la forme de projets et de coopérations communs.

Atelier 6 : « Pitching for Growth »

Dans le cadre de cet atelier, quatre start-ups allemandes et quatre start-ups françaises ont la possibilité de présenter leurs entreprises aux investisseurs en capital-risque et aux business angels. Caractéristique commune des entreprises participantes: Elles sont toutes très innovantes et en plein essor. Lors de leurs présentations de sept minutes, elles sont soutenues par leurs investisseurs actuels, qui peuvent ainsi plaider pour un co-investissement pendant le prochain cycle de financement auprès des investisseurs en capital-risque présents. La présentation est assistée par les deux banques de développement BPIfrance et KfW (Institut de crédit pour la reconstruction).

Rapport commun du BJDW et du CNNum

Deux exigences prioritaires avaient été exprimées par nos deux conseils au cours de la précédente édition de la conférence franco-allemande sur le numérique, le 27 octobre 2015. Il s'agissait de répondre à la fois à l'impératif d'internationalisation et de compétitivité de nos entreprises et à la nécessité de redonner à tous les moyens de jouer à armes égales.

Il est à noter que sur ces deux aspects, les choses ont bougé. A côté des initiatives nationales de part et d'autre du Rhin, la Commission européenne a multiplié les communications dans le cadre de sa stratégie pour le Digital Single Market. Parmi elles, la « Startup and Scaleup initiative », récemment annoncée, mais aussi la réalisation d'une évaluation sur le rôle social et économique des plateformes.

Il faut intensifier et accélérer ces efforts. Si la Commission s'est engagée sur une réduction des barrières à la mobilité et à la croissance en Europe, la France et l'Allemagne peuvent et doivent aller plus loin, par la création de véritables incitations à l'internationalisation de leurs entreprises. De la même manière, il faut concrétiser les annonces sur le soutien au level-playing field dans l'économie numérique, en expé-

rimentant la création d'une agence de notation des plateformes, mais aussi en poursuivant des mesures tangibles permettant de renforcer l'équité fiscale, par exemple par la mise en œuvre du reporting pays par pays.

Ensuite, les premiers succès des politiques de soutien à l'innovation et aux startups ne doivent pas éclipser les autres défis posés par la numérisation de notre économie. Il est à cet égard essentiel que la France et l'Allemagne se dotent conjointement de programmes ambitieux de soutien à la transformation de nos PME comme de notre industrie, afin que l'ensemble de notre tissu économique profite des opportunités que peut apporter le numérique. Le développement de nouvelles compétences est crucial à ce titre, et le déploiement et la mise en réseau des centres de compétences européens, notamment sur certains domaines clés tels que le big data et l'internet des objets, probablement une partie de la solution.

Aussi, il faudra approfondir encore la coopération politique et stratégique de nos deux pays, qui doivent assumer leur rôle moteur dans la définition d'une vision de long terme en Europe. Elle doit s'appuyer sur les Etats bien sûr, mais pas seulement. Il est essentiel d'y associer l'ensemble des représentants français et allemands de l'écosystème numérique, dans la définition d'un cadre légal unifié pour les usages des données par l'industrie du futur par exemple, mais aussi de soutenir une véritable émulation franco-allemande dans la recherche autour de domaines d'avenirs clés tels que l'intelligence artificielle.

Enfin, le numérique doit être regardé comme un sujet éminemment transversal. Son développement a profondément transformé nos sociétés et nos économies. Il doit donc rester à l'ordre du jour des discussions au plus haut niveau des Etats, afin d'assurer la cohérence des politiques publiques à son égard. La question de la démocratisation des technologies de chiffrement en est un exemple criant : il s'agit autant d'un enjeu de préservation des droits et libertés que d'un aspect vital de la confiance dans l'économie numérique et de son développement.

Prof. Dr. Tobias Kollmann
Président du Comité consultatif
« Jeunes entreprises du numérique »

Mounir Mahjoubi
Président du Conseil national
du numérique

Yann BONNET
Secrétaire général du Conseil national du numérique
yann.bonnet@cnnumerique.fr – Tel: +33 1 53 44 21 27
http://www.cnnumerique.fr

Prof. Dr. Tobias KOLLMANN
Président du Comité consultatif “Jeunes entreprises du numérique”
tobias.kollmann.bjdw@icb.uni-due.de – Tel: +49 201 183 2884
http://www.bmwi.de/DE/Ministerium/beiraete,did=545858.html

Le Beirat Junge Digitale Wirtschaft (Comité consultatif des jeunes entreprises du numérique) et le Conseil national du numérique sont deux instances qui conseillent respectivement les gouvernements allemand et français sur toutes les questions relatives à l’économie du numérique. Ils sont composés de membres bénévoles choisis en raison de leurs compétences dans ce domaine.

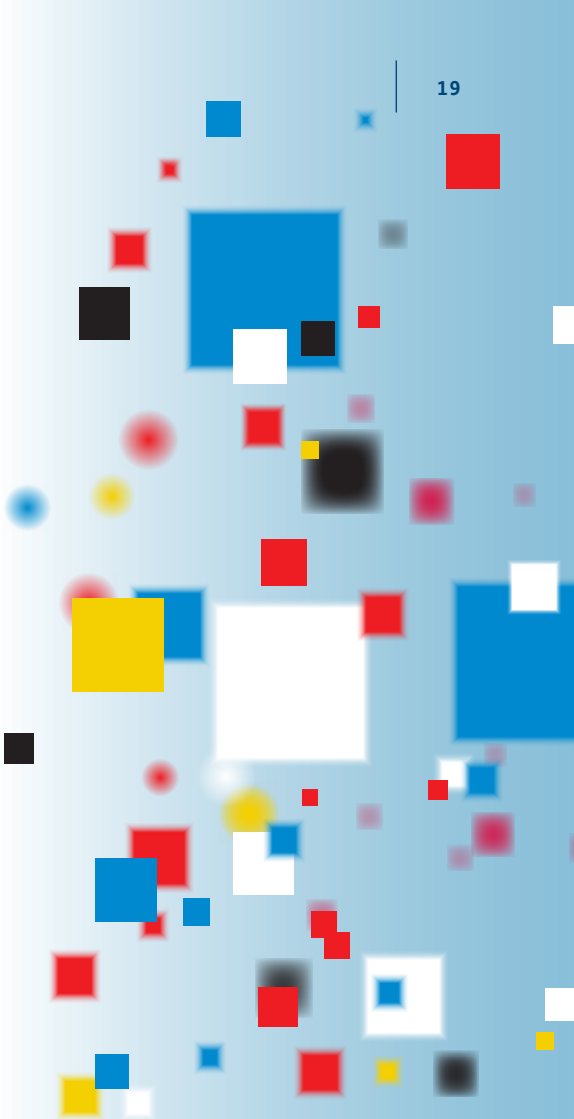

Organisateur
Le ministère fédéral
de l'Économie et de l'Énergie (BMWi)
11019 Berlin
www.bmwi.de

Conception et réalisation
PRpetuum GmbH, Munich

Imprimer
Hansa Print Service GmbH, München